



Avis de recrutement

Adjoint technique Parc marin de la Côte Bleue

Le Parc Marin de la Côte Bleue est une structure de gestion locale sous la forme d'un syndicat mixte de collectivités, chargé de mettre en œuvre des objectifs de protection du milieu marin, de valorisation et gestion des ressources de pêche, d'éducation et sensibilisation du public, et de recherche scientifique.

Cette politique repose sur un partenariat entre les collectivités en relation avec les organisations professionnelles de la pêche.

Le Parc Marin de la Côte Bleue a été reconnu en 2012 parmi les Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (convention de Barcelone) et il a été inscrit en 2018 sur la Liste Verte internationale des Aires Protégées de l'UICN.

Les deux zones marines protégées gérées depuis 1983 à Carry-le-Rouet et 1996 à Martigues ont rejoint en 2019 le dispositif des Zones de Protection Fortes (ZPF) prévu dans le programme de mesures de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin.

En lien avec les services de l'Etat, l'Agence de l'Eau, et l'Office Français pour la Biodiversité, il participe activement à la mise en œuvre des politiques de l'eau et de l'environnement marin (DCE, DCSMM, Contrat de Baie, SDAGE, animation Natura ...), ainsi qu'aux réseaux de gestionnaires comme MEDPAN ou le Forum des Aires Marines Protégées françaises.

La structure est reconnue pour l'implication de son équipe sur le terrain pour la surveillance des deux zones protégées, des études et des suivis à long terme réalisés en interne, une expertise dans la gestion marine et sur les récifs artificiels, des relations entretenues avec les usagers du milieu marin et leurs représentants et une forte implication pédagogique en faveur des écoles primaires.

Le Parc Marin de la Côte Bleue dispose pour mener à bien ses missions d'une équipe de sept personnes dont le directeur, de locaux regroupant bureaux, salle de réunions, salle pédagogique, atelier, local plongée, de 3 embarcations, et d'un budget annuel de fonctionnement de l'ordre de 540 000 €.

Pour plus de précision sur les missions, les rapports d'activités et études sont consultables sur les sites :

www.parcmarincotebleue.fr ou <http://cotebleuemarine.n2000.fr/>

CDD DE 12 MOIS RENOUELABLE

L'agent est sous la responsabilité du Directeur d'établissement. Les missions de l'agent sont en lien direct avec la mise en œuvre du plan de gestion et dans le cadre des programmes et missions impliquant le Syndicat Mixte pour une gestion durable de la Côte Bleue.

L'agent travaille en collaboration avec les agents en charge de la surveillance et les agents en charge de la plongée.

MISSIONS

Surveillance de l'Aire Marine Protégée

- En charge de la surveillance et du respect de l'intégrité des réserves et de l'ensemble du territoire contre les actions de braconnage à terre et en mer, jour et nuit.
- Participe à des actions conjointes de surveillance avec les services de contrôle de l'Etat en mer et à terre : Sémaphore, ULAM, OFB, Gendarmerie Maritime et avec les polices municipales.
- Participe au recrutement et à l'encadrement des saisonniers.
- Participe au recueil d'informations issues des professionnels de la mer et des usagers.
- Maintien du lien avec les usagers du milieu.

Synthèse, planification et coordination d'activités

- Participe à l'organisation des activités de plongée.
- Participe à la planification des missions en mer.
- Rédige des bilans en lien avec les opérations de surveillance, des rapports d'infraction.
- Participe aux missions d'enlèvement d'engins de pêche, et autres macrodéchets.

Entretien des infrastructures et du matériel du Parc Marin

- Suivi et maintenance du matériel et moyens nautiques propriété du Parc Marin Côte Bleue.
- Suivi et maintenance des deux véhicules de services.
- Suivi et maintenance de la signalétique des réserves à terre et en mer et du balisage estival.
- Suivi des équipements de plongée.
- Suivi de l'entretien du bâtiment.

Sensibilisation, relations publiques

- Participe ponctuellement aux actions de sensibilisation du Parc Marin (sentiers sous-marins, classes de mer, stands, ...).

PROFIL

Connaissances techniques :

- Expérience de la plongée.
- Connaissances en gestion des milieux naturels notamment marins.
- Familiarité avec le monde de la mer, de la pêche, de la plaisance et de la plongée sous-marine.
- Forte aisance en entretien technique (bateaux, véhicules...).
- Notions en cartographie.

Compétences et savoirs :

- Capacité d'écoute, de diplomatie.
- Aisance en communication, sens du contact et capacités relationnelles.
- Sens de l'organisation.

- Capacité à travailler au sein d'un réseau d'acteurs et d'usagers.
- Aptitude physique et au travail en extérieur.
- Savoir référer et rendre compte à son supérieur.

Formation

- Expérience significative (1 an minimum) et intervention en milieu marin.
- Diplôme de plongeur professionnel obligatoire (classe I B).
- Diplôme en gestion des espaces naturels/biodiversité.
- Permis côtier et code de navigation.

CONDITIONS STATUTAIRES ET FINANCIERES
--

Postes à pourvoir rapidement

Cadre d'emploi ou grade : Poste de catégorie C technique de la fonction publique

Rémunération : selon la grille indiciaire du grade

Date de prise de fonction : poste à pourvoir à partir du 01 octobre 2022.

Lieu d'exercice : Carry-le-Rouet

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail avant le **1^{er} septembre 2022** à : angelini.alizee@parcmarincotebleue.fr